

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducation.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (L.G.) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-801077

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12728 Société : RAM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : MEZZARI MOHAMED

Date de naissance : 15/08/1987

Adresse : [redacted]

Tél : 0661098882 Total des frais engagés : 15M, 50 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. Hind TEMSAMANI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-Faciale
33 Rue Abou Derr, Agdal - Rabat
Tél : 05 21 57 16 13 GSM : 0659 64 15 70

Cachet du médecin :

Date de consultation : 31/08/2023

Nom et prénom du malade : Mezzari Mohamed Age : [redacted]

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : affection en ALD

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

13 SEP. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : RABAT Le : 31/08/2023

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Medecin attestant le Paiement des Actes
31/08/23	CS	(25)	250,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31.08.23	1001,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	31-08-23	B=180	260,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

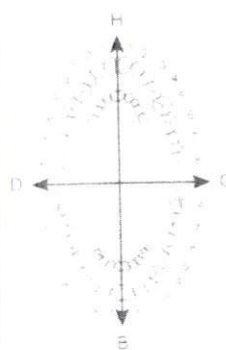
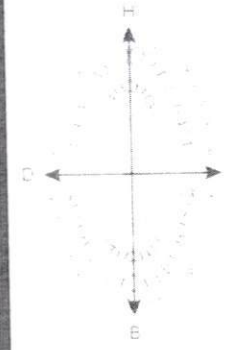
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prie de préciser la dent traitée. l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de protheses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :						
				COEFFICIENT DES TRAVAUX						
				MONTANTS DES SOINS						
				DEBUT D'EXECUTION						
				FIN D'EXECUTION						
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX						
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		D	G	B		MONTANTS DES SOINS
	H									
	D	G								
	B									
	[Creation, remont, adjonction] Forage, remplissage, nécessaire à la prothèse			DATE DU DEVIS						
				DATE DE L'EXECUTION						

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Date du prélèvement : 31-08-2023 à 15:13

Code patient : 20210802164

Né(e) le : 15-08-1987 (36 ans)

CIN ou N° Passeport : D649495

M. MEGZARI Mohamed

Dossier N° : 20230831016

Prescripteur : Dr TEMSAMANI HIND



Compte rendu d'analyses

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Sérologie de l'Helicobacter Pylori (IgG)

Titre

2.22

(ELFA VIDAS BIOMÉRIEUX)

Résultat

Sérologie positive

Interprétation

Indice < 0.75 : Sérologie négative

Indice 0.75 – 1 : Sérologie douteuse.

Indice > ou = 1 : Sérologie positive

Docteur ANWAR BENOMAR
MÉDECIN BIOLOGISTE
48, Av. Mehdi Ben Barka - Rabat
Tél: 0537 577 610 / 0537 566 865

Validé par : Dr BENOMAR ANWAR

FACTURE N° : 230800292

Rabat le 31-08-2023

Le code INPE : 103063665 IF : 15189778	Le code à barres :	 107163222
---	--------------------	--

M. MEGZARI Mohamed

Récapitulatif des analyses		
CN	Analyse	Clé
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E20
0270	Hélicobacter pylori	B180

Total des B : 180

TOTAL DOSSIER : 260.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : deux cent soixante dirhams .

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES MEHDI BEN BARKA
148, Av. Mehdi Ben Barka - RABAT
Tél: +212 (0) 537 577 610
+212 (0) 537 566 865

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES MEHDI BEN BARKA - 148 avenue
MEHDI BEN BARKA-RABAT-.

Tel : 05 37 537 577 / 05 37 566 865 FAX : 05 37 714 682 E-mail : labombb@gmail.com

ICE : 002976021000002

Dr Hind TEMSAMANI

Spécialiste en otorhinolaryngologie et chirurgie
cervicofaciale

Praticienne des Hôpitaux des Armées Françaises.

Médecin Commandant (ER) Forces Armées Royales.

Ex-médecin de l'Hôpital Militaire Med V

Diplômée en médecine aéronautique (PERCY)

Explorations fonctionnelles en ORL : vertiges et troubles de
l'équilibre, vidéo-nystagmographie, troubles de l'audition,
troubles et tests de déglutition, vidéo-endoscopie

د هند التمسamani

أخصائية نالذامراض و الأنف و الحنجرة و جراحة الوجه والعنق

خريجة المستشفيات العسكرية الفرنسية (فال كراسدو)

طبيبة من رتبة رائد سابقا في القوات المسلحة الملكية

طبيبة سابقا في المستشفى العسكري الدراسي محمد الخامس

خبيرة في طب الطيران (مستشفى بيرسي)

الكشف الوظيفي في طب الأنف و الأذن و الحنجرة: الدوخة و

اضطرابات التوازن, تقييم الدوخة عن طريق تسجيل حركة العين

ضعف السمع, اضطرابات البلع, التنظير الطبي

Rabat, le 31/08/23 :

ORDONNANCE de M. Mohmamed MEGZARI :

Faire SVP :

- Sérologie Helicobacter pylori

MERCI

Dr. Hind TEMSAMANI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-Faciale
32, Rue Abou Derr, Agdal - Rabat
tél.: 0537 67 16 13 GSM : 0659 64 15 7
101174498

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES MEHDI BEN BARKA
148, Av. Mehdi Ben Barka - RABAT
Tél: +212 (0) 537 577 610
+212 (0) 537 590 985

32, rue Abou Derr - Agdal - Rabat

Tél : 05 37 67 16 13 / 06 61327332

Dr Hind TEMSAMANI

**Spécialiste en otorhinolaryngologie et chirurgie
cervicofaciale**

Praticienne des Hôpitaux des Armées Françaises.

Médecin Commandant (ER) Forces Armées Royales.

Ex-médecin de l'Hôpital Militaire Med V

Diplômée en médecine aéronautique (PERCY)

**Explorations fonctionnelles en ORL : vertiges et troubles de
l'équilibre, vidéo-nystagmographie, troubles de l'audition,
troubles et tests de déglutition, vidéo-endoscopie**

د هند التمساني

أخصائية أمراض الأذن و الأنف و الحنجرة و جراحة الوجه والعنق

خريجة المستشفيات العسكرية الفرنسية (فال كراسدو)

طبيبة من رتبة رائد سابقا في القوات المسلحة الملكية

طبيبة سابقا في المستشفى العسكري الدراسي محمد الخامس

خبيرة في طب الطيران (مستشفى بيرسي)

الكشف الوظيفي في طب الأنف و الأذن و الحنجرة: الدوخة و

اضطرابات التوازن, تقييم الدوخة عن طريق تسجيل حركة العين

ضعف السمع, اضطرابات البلع, التنظير الطبي

Rabat le : 31/08/2023

M MEGZARI Mohamed

803,00

PYLERA GELULE 140 BOITE D'UN FLACON DE 120

4 Gélules le matin, 4 Gélules le midi, 4 Gélules le soir pendant 10 jours

99,00

OEDES GELULE 20 MG BOITE DE 28

1 Gélule le matin, 1 Gélule le soir pendant 10 jours

99,50

ADIAFLOR

1 Ampoule par jour pendant 10 jours

T = 1001,50

Dr. Hind TEMSAMANI
Spécialiste en Otorhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-Faciale
32, rue Abou Derr Agdal - Rabat
Tél : 05 37 67 16 13
101174498

Dr. Hind TEMSAMANI
Spécialiste en Otorhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-Faciale
32, rue Abou Derr Agdal - Rabat
Tél : 05 37 67 16 13
101174498

32, rue Abou Derr - Agdal - Rabat

Tél : 05 37 67 16 13

AdiaFlor®

Flacons buvables

10

milliards UFC*
par flacon

Solution à mélanger avec la poudre.

Appuyer sur le bouchon vers le bas.
Bien mélanger avant utilisation.



Probiotiques - Prébiotiques

10 Flacons buvables monodoses

MEDIPRO
PHARMA

AdiaFlor®

Flacons buvables



6 111259 970205

COMPOSITION : Bouchon doseur : maltodextrines, mélange de ferments lactiques (Lactobacillus Acidophilus La-14 SD5212, Bifidobacterium Infantis ATCC 15697D, Streptococcus Thermophilus St-21 SD5207), Agent de charge : amidon de maïs, Anti-agglomérant : dioxyde de silicium, Stéarate de magnésium; Vitamine B6 (chlorhydrate de pyridoxine), Vitamine B2 (riboflavine), Vitamine B1 (chlorhydrate de thiamine), Vitamine B12 (cyanocobalamine), Flacon : eau déminéralisée, fructose, fructo-oligosaccharides (FOS), acidifiant : acide malique, arôme naturel, conservateur : sorbate de potassium.

Fabriqué par **PromoPharma** s.p.a., via Biagio di Santolino,
156 - 47892 - Acquaviva - Rep. San Marino

Importé et distribué au Maroc par **MEDIPRO Pharma**.
Borj El yacout, Bd Rahal El Meskini. 20120. Casablanca.

Autorisation ministère de la santé n° :
DA 20201910613DMP/20UCA/v1



Lot : 01623

A consommer de
préférence avant le : 03/2025

PPC : 99,50 DH

120 Capsules



(bismuth subcitrate potassium 140 mg,
metronidazole 125 mg, tetracycline HCl 125 mg)

Rx only

Combination therapy indicated for the
eradication of *Helicobacter pylori*

Daily Dosing Dispenser included

Adult Dosage: Pylera® Capsules should be taken as three (3) capsules four times a day, after meals and at bedtime, in conjunction with omeprazole 20mg twice a day, for 10 days. The capsules should be swallowed whole with a full glass of water (8 oz.).

Each capsule contains bismuth subcitrate potassium 140mg, metronidazole 125mg, and tetracycline hydrochloride 125mg. Inactive Ingredients: Gelatin, lactose monohydrate, magnesium stearate, talc and titanium dioxide.

Each white opaque capsule is printed with red ink.

Do not store above 30°C
Keep out of the sight and reach
of children.

For more information see package insert
inside.

OEDES[®]
oméprazole



20 mg
Voie orale

Microgranules gastrorésistants en gélules

28 x

20 ملغ
عن طريق الفم



أوديس[®]
أوميبرازول

28 x



جيبات صامدة للحصارة المعدية في برشامات

مساء
زوال
صباح
مدة

OEDES 20mg
28 gélules



6 118001 100088

LOT 221878
EXP 08/2025
PPV 99.00DH


COOPER
PHARMA